

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 01/03/2010

Réception par le Prefet : 01/03/2010

Publication : 05/03/2010



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-3-2-3

Séance du vendredi 26 février 2010

### **AIDE AU CONSEIL GEODE (GESTION OPERATIONNELLE ET DYNAMIQUE DES ENTREPRISES)**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n°2009-2-1-3 du 26/03/2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU la convention du 15 mars 1994 relative à la participation du Département du Haut-Rhin au système d'analyse financière GEODE,
- VU l'avenant n°1 du 26 juin 1997, l'avenant n°2 du 29 août 2000, l'avenant n°3 du 3 septembre 2003, l'avenant n°4 du 30 août 2006 et l'avenant n°5 du 12 décembre 2008 relatifs à la reconduction de la convention GEODE du 17 mars 1994, entre le Département du Haut-Rhin et la Banque de France,
- VU le rapport du Conseil Général n°2009-5-2-4 du 9 décembre 2009 relatif au budget primitif 2010 du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 520 € pour chacune des entreprises suivantes :
  - NEPTUNE AUTO-CENTER à HUSSEREN-LES-CHATEAUX,
  - RDSC à COLMAR,
  - BATIBOIS ALSACE à COLMAR,
  - ALSA MANUTENTION à GUEBWILLER,
  - VINS D'ALSACE JEAN-BAPTISTE ADAM à AMMERSCHWIHR,
  - LIGNE BLEUE AUTOMOBILES à ILLZACH,
  - EQUIPEMENTS VONTHRON à SAINTE-CROIX-EN-PLAINE,
  - ACADEMIE DU FEU à ORBEY,
  - THURMELEC à PULVERSHEIM,
  - ODILIS GROUPE à CERNAY,
  - SMIR SARL à HABSHEIM,

- EOS INDUSTRIE à RETZWILLER.

- autorise le Président à signer les accords de participation correspondants,
- autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions